



**HAL**  
open science

## Conflits et construction du politique (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

Laurent Bourquin, Philippe Hamon

► **To cite this version:**

Laurent Bourquin, Philippe Hamon. Conflits et construction du politique (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). [Rapport de recherche] Le Mans Université; Université Rennes 2. 2011. hal-02504550

**HAL Id: hal-02504550**

**<https://univ-lemans.hal.science/hal-02504550>**

Submitted on 10 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Rapport final du projet **CONFLIPOL**

### **Conflits et construction du politique (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)**

#### **A. Identification**

Programme – année	Conflits, guerres, violence - 2006
Projet (acronyme)	CONFLIPOL
Titre complet du projet	<b>Conflits et construction du politique (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)</b>
Coordinateur du projet Nom, laboratoire, organisme de rattachement	Laurent Bourquin et Philippe Hamon. CERHIO (UMR CNRS 6258). Université du Maine et Université Rennes 2
Partenaire 1 Nom du responsable, laboratoire, organisme de rattachement	CERHIO (UMR CNRS 6258). Université Rennes 2
Partenaire 2 Nom du responsable, laboratoire, organisme de rattachement	
À dupliquer suivant le nombre de partenaires	
Période du projet (date début – date fin)	2007-2010. Prolongé jusqu'au 30 juin 2011.
Rapport confidentiel (OUI/NON)	NON
Date de fin de confidentialité	

## **B. Rapport scientifique**

### **B.1 - Résumé**

Accepté par l'ANR dans le cadre de l'appel à projets 2006 « Conflits, guerres violence », le programme CONFLIPOL s'est déroulé sur 48 mois (2007-2010). Il était structuré par deux problématiques essentielles. D'une part, en quoi les conflits contribuent-ils à l'élaboration d'une sphère politique autonome ? D'autre part et réciproquement, comment le politique, au fur et à mesure de sa construction, est-il mobilisé pour résoudre des conflits de toute nature ? Ce projet a rassemblé une vingtaine d'historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes des universités de l'Ouest de la France, non seulement des collègues du CERHIO (Angers, Le Mans, Lorient et Rennes 2), mais aussi de Caen et de Brest.

Dès sa première année de fonctionnement, CONFLIPOL nous a permis de valider définitivement deux hypothèses fondamentales. D'une part et quelle que soit leur nature, les conflits permettent bien l'émergence, sur la longue durée, d'une sphère politique autonome, construite par les autorités (le pouvoir royal, les municipalités, l'Église...). D'autre part, les conflits présupposent l'existence de choix divergents, favorisent la prise de parole, le débat, et débouchent sur la structuration de catégories politiques, contribuant à la politisation de tous les acteurs, y compris les couches populaires.

La politisation par le conflit ne s'effectue pas seulement « par le haut », c'est-à-dire selon une acculturation impulsée par les élites. Très précocement, apparaissent des formes de politisation « par le bas », qui sont révélées par la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, les révoltes urbaines ou le retentissement dans l'opinion des conflits opposant la Couronne aux Parlements. La prise d'armes est, en soi, un geste politique. Largement pratiquée par la noblesse, elle est également adoptée par d'autres groupes, en particulier le menu peuple urbain et la paysannerie. Avec la Révolution, apparaît un nouveau genre de prise d'armes, décidé par des autorités légitimées par le suffrage populaire. Toutes ces levées ont ceci de commun qu'elles considèrent comme légitime l'usage de la violence pour des motifs politiques. Mais ces formes rudimentaires de la participation politique cohabitent avec d'autres modalités, beaucoup plus élaborées : la prise de parole coexiste avec la prise d'armes et suscite l'extension de la participation politique.

Les villes apparaissent comme un terrain d'observation particulièrement fécond, car leurs élites ont une certaine culture politique, qui les pousse, en cas de crise, soit à utiliser des solutions traditionnelles, soit à imaginer des remèdes innovants, en particulier l'appel à l'arbitrage de l'État, ou le soutien du « peuple » contre une faction adverse. Dans tous les cas, les conflits sont bien à l'origine d'une politisation de la ville dès la Renaissance. Dans ce cadre, le personnel administratif

subalterne joue très tôt un rôle fondamental dans la régulation des conflits. C'est notamment le cas dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, avec les commis et les secrétaires, qui informent le contrôleur général des finances en cas de crise, et l'aident à la prise de décision. La création des départements et d'un personnel dédié, en 1790, représente une étape fondamentale dans ce processus. Le procureur général syndic, élu par le peuple, entretient avec le pouvoir exécutif une correspondance régulière.

Le colloque « Conflits et opinion(s) », en mai 2009, a constitué une étape essentielle dans notre réflexion. Il a permis, en effet, de dépasser les clivages entre tenants de l'école « habermassienne » (qui postulent l'absence d'une opinion publique avant le milieu du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) et leurs opposants (qui voient fonctionner une opinion publique dès le Moyen Âge). Le postulat du colloque consistait plutôt à considérer que les conflits favorisent la politisation parce qu'ils passent par certains canaux qui atteignent une population. Nos travaux ont montré que les conflits jouent un rôle décisif dans le brassage des idées et leur diffusion : même si elles s'opposent et cherchent à se détruire, les osmose et les échanges sont beaucoup plus importants.

La politisation passe, enfin, par l'identification d'ennemis successifs : les Turcs, les protestants, les Espagnols, les Anglais... Le combat contre les adversaires de la foi et/ou de la France légitime l'obéissance due au roi, la pression fiscale et l'accroissement de l'appareil d'État. Ce processus s'étend de la fin des Croisades, au XIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les conflits extérieurs favorisent donc la construction du politique sur la longue durée. Ce processus se traduit de trois façons : une politisation du conflit, une politisation par le conflit et une politisation pour le conflit.

Accepted by the ANR in the framework of the call for projects in 2006 : « Conflicts, Wars and Violence » CONFLIPOL lasted 48 months (2007-2010). It was centred around two essential problems. First, how did conflicts contribute to the development of an autonomous political sphere ? Secondly and conversely, how were politics, as and when they came into being, mobilized to resolve conflicts of any kind ? This project brought together a score of historians of western France, not only colleagues of the CERHIO (Angers, Le Mans, Lorient and Rennes 2), but also of Caen and Brest.

In its first year of operation, CONFLIPOL allowed us to definitively confirm two basic assumptions. On the one hand, and whatever their nature, many conflicts could permitted the emergence, in the long term, of an autonomous political sphere built by the authorities (the royal power, municipalities, the Church ...). On the other hand, conflicts presupposed the existence of divergent choices, promoted public speaking,

and led to the structuring of political categories, contributing to the politicization of all actors, including the masses.

Politicization by conflict did not occur only « from above », that is to say by acculturation trickling down from the elites. Very early, appeared forms of politicization « from the bottom up », which are revealed by the Hundred Years' War, the religious wars, urban revolts and the conflicts between the Crown and the parliaments. The call to arms was, in itself, a political act. Widely practiced by nobility, it was also adopted by other groups, especially urban lower classes and peasantry. During the French Revolution, appeared a new kind of call to arms, decided by the authorities and legitimized by the popular vote. All these levies had in common that they considered the use of violence as legitimate for political reasons. But these rudimentary forms of political participation coexisted with other notions, much more elaborated: public speaking coexisted with rebellions and caused the expansion of political participation.

Cities are a particularly fertile field of observation, because their elites had a certain political culture, which led them, in a situation of crisis, to imagine innovative solutions, particularly the call for arbitration by the state. They could also support « the people » against an opposing faction. In all cases, conflicts were the cause of the politicization of the city starting with the Renaissance. In this context, the lower administrative staff played an early role in the regulation of conflicts. This was especially true in the second half of the seventeenth century, with clerks and secretaries, who informed the *contrôleur général des finances* during a crisis, and helped in decision making. The creation of departments and their dedicated staff, in 1790, represented a fundamental step in this process. The *procureur général syndic*, elected by the people, maintained a regular correspondence with the government.

The international symposium "Conflict and opinion(s)" in May 2009, was an essential step in the elaboration of our reflexions. Indeed, it had overcome the divisions between "habermasians" (who postulated the absence of a public opinion before the mid-eighteenth century) and their opponents (who observe a true public opinion from the Middle Ages on). The premise of this major symposium was rather to consider that conflicts encouraged politicization because they went through certain channels that reached a population. Our work has shown that conflicts played a role in the exchange of ideas and their diffusion: even if ideas were conflictual and sought to destroy each other, osmosis and exchanges were much more important.

Politicization went on, finally, by identifying successive enemies : the Turks, the Protestants, the Spanish, the English... The fight against the enemies of faith and/or France, legitimized obedience to the king, the tax burden and the increase of the state apparatus. This process extended from the end of the Crusades, in the thirteenth century, until the First World War. External conflicts, therefore, promoted the construction of policy during the long term. This process was expressed in three ways : a politicization of conflict, a politicization by conflict and a politicization for conflict.

## **B.2 - Rapport scientifique développé**

### **1. Enjeux, situation du sujet, objectifs et problématique**

Le Centre de Recherches historiques de l'Ouest (CERHIO, UMR CNRS 6258), qui regroupe des historiens des Universités d'Angers, du Mans, de Lorient et de Rennes 2, compte parmi ses membres de nombreux chercheurs spécialistes du politique. Nécessairement, les conflits se trouvent au cœur de nos enquêtes. Les processus de politisation entretiennent, en effet, des liens très étroits avec les conflits et les situations de conflictualité. Par « politisation », nous entendons deux processus complémentaires. D'une part la lente formation, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, d'une sphère proprement politique, autonome à l'égard du religieux. D'autre part la pénétration de la politique dans toutes les couches de la société, notamment populaires.

Jusqu'à présent, l'articulation entre la politisation et les conflits n'avait pas été envisagée sur la longue durée. Les historiens de l'époque contemporaine avaient bien étudié ces processus depuis les travaux fondateurs de Maurice Agulhon, mais ils n'en avaient pas cherché les racines au-delà de la Révolution française. Jamais le conflit n'avait, jusqu'alors, été pensé comme inhérent à la construction du politique sur une très longue durée, du Moyen Âge à l'achèvement du processus de politisation, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce fut donc la grande originalité de ce projet que d'envisager le rapport entre conflits et politisation dans une évolution longue de six siècles.

Nous n'envisagions pas seulement d'étudier en quoi le conflit nourrit le politique. En effet, nous voulions aussi, de façon réciproque, comprendre comment le politique, au fur et à mesure de sa construction, investit les conflits : de quelle manière un conflit de nature militaire, religieuse, culturelle ou économique est analysé par le discours politique, coloré par le champ politique, et bien souvent résolu par le pouvoir politique. De façon corollaire, il s'agissait d'étudier l'élaboration et l'utilisation de grilles de lecture politiques, que certains auteurs appliquent, souvent rétrospectivement, à des conflits qui, au départ tout au moins, ne l'étaient pas.

CONFLIPOL était donc un projet résolument historien, mais qui entendait opérer de très larges ouvertures épistémologiques. En effet, les méthodes propres à l'Histoire ne pouvaient suffire à comprendre des phénomènes aussi complexes : notre programme entendait ainsi dialoguer, entre autres, avec l'anthropologie, la science politique ou le droit.

## 2. Matériels (terrains, sources, données...), méthodes et travaux réalisés

Différents types de conflits ont été envisagés, notre hypothèse étant que la conflictualité d'une situation, quels que soient son échelle, son espace et ses acteurs – individuels ou collectifs – participait à la construction de la sphère politique. En effet, tout conflit se projette dans un discours, suppose des moyens et appelle une réponse (des acteurs, du pouvoir...). Toute situation conflictuelle était donc potentiellement exploitable. Il a fallu, bien sûr, moduler les analyses en fonction des types de conflits (et des types de réactions politique qu'ils suscitent), et une telle réflexion a fourni un point de départ indispensable à l'enquête.

Dans un premier temps, nous avons amorcé un dialogue épistémologique entre historiens, politistes et sociologues, au cours de deux journées d'étude dont les résultats ont été publiés aux PUR, dans un livre collectif intitulé *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*. Ce travail nous a permis de confronter nos définitions et nos problématiques à celles de collègues dont les méthodes et le matériau documentaire ne sont pas les mêmes que les nôtres. Les débats ont été particulièrement animés et fructueux sur la définition même de ce qu'est la politisation, et sur la légitimité des historiens à employer cette notion alors qu'elle est largement étrangère au vocabulaire et à « l'outillage mental » du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Dans un second temps, nous avons programmé les différentes enquêtes prévues par le projet. Elles se décomposaient en deux groupes. En premier lieu deux gros colloques sur la politisation, préparés très en amont et programmés pour 2009 et 2010 : l'un consacré à l'opinion publique sur la longue durée ; l'autre aux guerres extérieures. En second lieu, des dépouillements d'archives originales sur des thématiques très précises, permettant de traiter en profondeur certains dossiers. C'est dans cette perspective que nous avons recruté Luc Daireaux sur un contrat post-doctoral. Il a réalisé un travail remarquable, intitulé *L'Affaire de Bretagne vue à travers les publications imprimées (1764-1769)*, qui montre comment ce conflit judiciaire s'est rapidement transformé en affrontement politique. Selon la même logique, nous avons recruté pour huit mois Mathieu Pichard, doctorant spécialiste des élites urbaines de la première modernité, afin de mener à bien une enquête consacrée à l'étude des conflits politiques et religieux dans les écrits du for privé des élites de l'Ouest, du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle aux années 1630.

Dans un troisième temps, nous avons, conformément au projet, jeté des passerelles avec d'autres recherches qui, dans l'Ouest, interrogeaient par d'autres biais l'articulation entre conflits et politisation. C'est dans cet esprit que nous nous sommes associés à l'enquête « Conflits urbains et construction du politique (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) » menée par l'axe Ville du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative de l'Université de Caen.

### **3. Résultats scientifiques obtenus, présentation de leur caractère original, mise en perspective avec les attentes initiales et l'état de l'art**

#### A. Une construction de longue durée du politique par le conflit

Nous avons montré que les conflits entraînent, depuis des siècles, une dilatation de la sphère du politique, suscitent des engagements et sont analysés selon des grilles de lecture proprement politiques. Cette logique, qui semble à l'œuvre dès le Moyen Âge « classique » (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), a été analysée jusqu'aux mutations des processus de politisation, qui surviennent au tournant des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, avec l'essor de la culture et de la communication de masse.

Dans ce cadre, il est apparu précieux de bénéficier des apports accumulés en sociologie et en sciences politiques. Pour autant, une confrontation fructueuse des points de rapprochement, mais aussi des différences de méthode ou d'analyse, nous a semblé requérir également l'intervention directe d'historiens. Ceux-ci ont présenté des mises au point historiographiques sur quatre séquences chronologiques, puis des études de cas. Nous avons ensuite décidé de regrouper l'ensemble de ces travaux dans un seul et même volume, parce qu'il offrait un excellent panorama des recherches passées et en cours sur l'extension de la participation politique en phase de conflits. Trois apports essentiels ont été dégagés : la politisation s'accélère à certains moments particulièrement conflictuels ; elle s'exprime selon des modalités très spécifiques en fonction de son contexte ; elle aboutit enfin à des résultats très variables, à tel point qu'une évolution linéaire du phénomène doit être écartée.

Sans surprise, les spécialistes de la Révolution française ont fait ressortir que cette période représente un excellent terrain d'observation pour étudier l'articulation entre conflits et politisation. La Révolution rompt avec la pensée aristotélicienne (qui exclut le progrès) et approfondit l'autonomisation du politique par rapport au religieux. De même, les conflits sociaux se transforment rapidement, à cette époque, en conflits politiques : alors qu'à l'été 1789, les révoltes paysannes obéissaient à la forme traditionnelle de la jacquerie, le seigneur est, trois ans plus tard, considéré comme un suspect politique. En outre, surgissent de véritables conflits partisans sur l'échiquier politique qui se structure avec une « droite », une « gauche », un « centre », des extrêmes... Par ailleurs, l'action politique trouve des formes qu'elle conservera longtemps par la suite, avec d'une part l'affirmation du militantisme (le mouvement sans-culotte) et d'autre part l'action clandestine (par exemple la conjuration des Égoux de Gracchus Babeuf). Enfin, les représentants du peuple en mission participent eux-mêmes à ce processus. Ils sont, en effet, confrontés à des conflits très variés qu'ils doivent résoudre rapidement. Ils peuvent également susciter, de par leur existence même, des conflits éminemment politiques, en se heurtant non seulement à des administrateurs locaux élus, mais aussi à d'autres catégories de la population.

Devait-on en déduire pour autant que la Révolution a tout inventé, et qu'elle représente là encore une rupture fondatrice ? Certainement pas, car les historiens



médiévistes ont montré que dès leur époque, certains moments particulièrement conflictuels favorisent déjà l'extension de la participation politique. On peut ainsi observer la construction d'un espace public concurrentiel dès l'époque des luttes de Philippe le Bel contre la papauté et les Templiers, puis lors des crises qui secouent l'Occident au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. La politisation par le conflit s'accélère au cours de la guerre de Cent Ans, où quatre facteurs la favorisent : la convocation des États généraux, qui introduit l'idée d'un dialogue entre le roi et les représentants de ses sujets ; le développement de multiples formes d'appartenance politique à l'occasion de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons ; la cristallisation du « sentiment national » dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, qui pousse à une « montée en généralité » des conflits dynastiques ; enfin la croissance de l'État, qui lui donne davantage de moyens d'action.

Cependant, la politisation ne suit pas une évolution linéaire au cours de laquelle elle s'affirmerait et se renforcerait d'un conflit à l'autre jusqu'à l'avènement de la politique de masse et des formes de communication modernes. Les travaux des historiens de l'Ancien Régime ont incité, en effet, à la plus grande prudence. En premier lieu, le périmètre social et intellectuel de la politisation peut régresser. Après les guerres de Religion, qui ont vu s'épanouir des revendications politiques très élaborées – notamment sur la participation du parlement de Paris ou des États généraux au pouvoir royal – le grand enjeu de la régence de Marie de Médicis, au début du règne de Louis XIII, porte en 1612-1615 sur l'opportunité des « mariages espagnols » (alliances entre les familles royales de France et d'Espagne). Même s'ils font rejouer d'importants clivages liés au temps de la Ligue, ces débats agitent principalement des élites suivant une logique qui échappe au commun des mortels. En second lieu, l'autonomisation du politique est rarement achevée. Par exemple en Espagne, les rebelles font appel à la justice du souverain ; les cortes sont fort éloignées d'assemblées parlementaires et la cour reste essentiellement dominée par des luttes de factions. Dans ce pays, c'est sans doute au niveau local que le politique s'exprime sous les formes les plus claires en situation de conflit. La culture politique des élites en est manifestement imprégnée, mais la question reste ouverte de savoir s'il existe une politisation plus large de la société ibérique.

La Révolution française elle-même ne représente pas forcément une étape irréversible dans la politisation par le conflit. De nos jours, le conflit est ainsi devenu synonyme d'échec : celui d'un gouvernement, celui d'une communication publique... Notre époque valorise le consensus et la culture du compromis, comme au Moyen Âge. Elle voit proliférer des thèmes supposés fédérateurs, comme le développement durable, la transparence, le partage des connaissances : autant de dossiers « consensuels », en tout cas *a priori* non conflictuels dont s'emparent les pouvoirs publics. En situation de conflit, les acteurs peuvent à présent choisir entre deux types de postures. Soit ils s'inscrivent en référence au champ politique, affirmant qu'ils font de la politique au sens noble : ils politisent les enjeux pour se légitimer, et parallèlement dépolitisent leurs adversaires pour les délégitimer. Soit ils prétendent faire « autre chose » que de la politique, en s'appuyant en particulier sur une crise de la légitimité représentative. Dans ce second cas, le conflit et sa résolution ne

ressortissent pas au champ politique traditionnel : les acteurs entendent rompre ici avec le jeu politique, qu'ils dénoncent comme stérile.

L'articulation entre les conflits et l'extension de la participation politique ne va donc pas toujours de soi, et ne suit pas forcément une progression linéaire. Le conflit apparaît à certains moments comme le principal moteur de la politisation, mais ce n'est pas un axiome mathématique. En outre, les modalités de cette « prise de parole » politique sont étroitement liées aux moyens dont les acteurs disposent pour agir avec efficacité.

La participation politique passe par des gestes, des prises de parole, des actes symboliques qui dépendent étroitement du contexte dans lequel ils ont lieu et des moyens que les acteurs ont à leur disposition. Trois formes d'action ont retenu notre attention, à des degrés divers. En premier lieu, la prise d'armes. Elle permet de faire pression sur l'adversaire en espérant le faire fléchir grâce à un rapport de force favorable à l'un des groupes. La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons au début du XV<sup>e</sup> siècle, en fournit une excellente illustration. Les révoltes des grands sous Marie de Médicis et le ministériat de Richelieu obéissent à la même logique. Ces prises d'armes, animées par l'aristocratie, sont conduites pour défendre ses intérêts politiques ; il s'agit de s'affirmer face au Prince et à l'État ou contre un adversaire (en particulier une faction opposée) avec pour objectif, une emprise (voire une mainmise) sur le pouvoir royal. Avec la Révolution, apparaît un nouveau genre de prise d'armes, décidé par des autorités légitimées par le suffrage populaire. C'est notamment le cas de l'insurrection girondiste en Bretagne : il s'agit de marcher sur Paris afin de faire tomber un gouvernement jacobin conçu comme liberticide. Toutes ces levées ont ceci de commun qu'elles considèrent comme légitime l'usage de la violence pour des motifs politiques, dans la mesure où ceux-ci soient eux-mêmes fondés sur une légitimité réaffirmée.

Ces formes rudimentaires de la participation politique cohabitent avec d'autres modalités, beaucoup plus élaborées : la prise de parole coexiste avec la prise d'armes, dès le Moyen Âge. Dans les cités italiennes de la Renaissance, se produit une très nette extension de la participation politique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. L'augmentation du nombre de membres dans les conseils est sensible et elle favorise l'élargissement de l'expression publique. Les factions se structurent aussi de plus en plus : même si elles restent liées à de puissants lignages, elles expriment des points de vue politiques antagonistes (l'affrontement entre les guelfes et les gibelins en est l'un des plus fameux exemples). Certes, se pose évidemment la question de la politisation « populaire » – nous y reviendrons – mais le développement des municipalités dans les villes d'Occident du temps, est un terreau fertile pour les conflits, leur expression et leur résolution politique.

L'aristocratie semble en être parfaitement consciente dès cette époque, car elle cherche à se construire un espace politique au sein même des villes à l'occasion des conflits où ses intérêts propres sont en jeu. C'est le cas lors de la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles VI : l'affrontement entre Armagnacs et Bourguignons contribue à élargir aux villes et dans les villes la participation politique. Les

adversaires constituent des « partis » dont les membres se reconnaissent entre eux par des symboles, des mots d'ordre, des injures. Ils rassemblent des clientèles plus ou moins cohérentes, et cherchent à conquérir l'espace public en exhibant des insignes, en répandant des rumeurs, en diffusant des poèmes et des libelles. La diffusion de l'imprimerie permet de leur donner une dimension nouvelle, comme en témoignent l'essor de la littérature politique ligueuse à partir de 1589 ou les mazarinades entre 1648 et 1652. La Révolution ne représente donc pas une véritable rupture dans ce domaine. En revanche, elle se traduit par un perfectionnement de la communication politique, éminemment nécessaire en phase de conflit. D'où l'importance nouvelle, à cette époque, des délibérations publiées, des adresses, des pétitions, des proclamations... Le verbe, imprimé, colporté, lu, permet de prendre position et tente de convaincre. Derrière ce mouvement, se profile un appel à l'opinion publique qui, s'il n'est pas une préoccupation nouvelle, est devenu une préoccupation centrale.

Là encore, il ne saurait être question d'en déduire une évolution linéaire, avec une étape décisive au cours de laquelle la parole politique se « libérerait » définitivement à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, l'espace de protestation politique est très réduit. Les libertés collectives de réunion ou d'association sont restreintes, et l'imprimé soumis aux lois sur la presse. Cette censure incite les opposants à s'exprimer par d'autres biais. Ils détournent des rituels traditionnels, qui deviennent alors politiques : ils mènent, par exemple, des charivaris qui visent les députés proches du pouvoir. De même, ils manifestent leur opposition en refusant de participer aux fêtes officielles. Ils organisent des banquets qui visent à célébrer des ténors politiques et à leur offrir un espace d'expression. Enfin, ils participent à des funérailles d'opposants célèbres, où l'on scande des slogans hostiles au régime et où l'on exhibe des symboles républicains. Au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle, l'expression politique investit donc pleinement le champ symbolique, en partie pour compenser l'étouffement de l'expression imprimée. Les opposants construisent du politique en suscitant du conflit autour d'objets nouveaux.

De nos jours, le succès d'une cause passe dorénavant par toute une série de canaux, d'épreuves et de mobilisations, dont Internet est l'un des symboles. Du coup, de plus en plus de controverses et de conflits évoluent sous le regard d'une « communauté internationale » que l'on imagine dilatée à la terre entière... Dans nos sociétés contemporaines, toujours traversées par maints conflits, les modalités de la prise de parole à leur sujet semblent désormais, sinon infinies, du moins difficilement contrôlables.

Si la participation politique peut s'étendre en phase de conflit, elle bute sur des obstacles inhérents à « l'outillage mental » des acteurs et à leur sociologie. Il existe ainsi, par exemple, d'importantes distorsions entre les revendications des « conjurateurs », qui ont comme cible Richelieu, et leur organisation rudimentaire. D'un côté, ils développent un argumentaire très élaboré, dénonçant la politique du cardinal, qu'ils jugent tyrannique, au nom de principes néostoïciens. Mais en même

temps, les « partis » français restent des nébuleuses, fondées sur des relations d'amitié. Leurs membres ne partagent pas forcément les mêmes intérêts, ni les mêmes convictions, et ils se démarquent les uns des autres par des animosités personnelles.

La Révolution constitue en la matière une étape décisive, car elle se traduit par une large extension de la participation politique. Certes, cette époque ne voit pas encore apparaître de partis comparables aux *whigs* et aux *tories*, qui ont émergé en Angleterre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais les élus ont clairement conscience qu'il leur faut convaincre le peuple, ou du moins une fraction importante de la population. Ainsi, les conseils généraux consultent régulièrement les sections et les assemblées primaires rurales. Cette articulation nouvelle connaît toutefois d'importantes limites, dans la mesure où la plupart des élus appartiennent aux élites, et essentiellement au petit monde des élites urbaines. Les hommes de loi et les négociants y sont surreprésentés, ce qui est somme toute assez logique dans une société où le reste de la population est peu alphabétisé. Le détournement des rites traditionnels semble, lui aussi, être avant tout le fait de la bourgeoisie « libérale », orléaniste sous la Restauration, républicaine sous la Monarchie de Juillet. Ce sont des bons bourgeois, des magistrats, des étudiants qui portent l'étendard de la contestation en transformant les funérailles des opposants en meetings politiques. Les élites jouent ainsi un rôle décisif dans les processus qui font l'objet de ce volume. Mais il n'est pas sûr que les catégories populaires en soient seulement spectatrices.

L'extension de la participation politique paysanne reste cependant à étudier. Les historiens de l'Espagne des années 1970 et 1980 l'ont abordée avant tout sous l'angle des révoltes – notamment antifiscales – des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En France, les polémiques sur ce sujet entre Boris Porchnev et Roland Mousnier ont été particulièrement fécondes et ont nourri les travaux d'Yves-Marie Bercé, Madeleine Foisil, Hugues Neveux, Jean Nicolas, voire Roger Dupuy. Toutefois, il est tout aussi nécessaire de comprendre la stabilité de ces régimes, et donc l'adhésion du peuple aux institutions, aux gouvernants et à leur système de représentation. Il s'agit bel et bien, là encore, de politisation : le processus ne saurait être seulement réduit à l'extension de la participation politique à travers la prise de parole ou la révolte. Or ce phénomène, pourtant massif, se laisse difficilement appréhender dans les sources dont nous disposons. On ne peut plus se contenter d'interpréter cette adhésion comme de la passivité, de l'indifférence ou de l'ignorance. En France, les cahiers de doléances paysans, du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrent des communautés relativement informées des grands enjeux politiques de leur temps, soucieuses non seulement du montant de l'impôt, mais aussi de l'exercice du pouvoir royal ou des relations avec les villes. Les communautés rurales sont donc politiquement partie prenante des conflits et tensions politiques d'ensemble, au-delà de leur propre implication directe dans des révoltes.

Si le rôle des élites nous apparaît fondamental dans le déclenchement des conflits, leur déroulement et leur résolution, et également dans leur élaboration politique, nous le devons sans doute en partie aux sources. Dans des sociétés

rurales qui sont, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, encore largement analphabètes, la politisation paysanne devait essentiellement passer par l'oral : les récits des voyageurs, le prône du curé, les discussions avec le seigneur... Comment expliquer autrement l'émergence d'un langage politique – même fruste – dès que sont accessibles des délibérations paroissiales, à la fin du Moyen Âge ? Les conflits, dans leur diversité, révèlent donc l'étendue de la politisation, tout autant qu'ils l'alimentent.

### B. Les conflits dans l'émergence de l'opinion publique

Nous avons émis l'hypothèse, dès l'élaboration du projet, que les conflits jouaient un rôle décisif dans l'émergence de l'opinion publique sur la longue durée. Pour le vérifier, il a fallu dépasser les divergences – au sein même de l'équipe – entre les tenants de l'école « habermassienne », pour laquelle on ne peut parler d'opinion publique avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ceux qui considèrent, au contraire, qu'une opinion apparaît nettement dans les sources dès le Moyen Âge classique. Nous avons décidé de dépasser ce débat déjà ancien, considérant *a priori* qu'il serait fructueux de le faire en travaillant sur des situations de conflits. En particulier, la notion d'espace public, en tant que lieu et enjeu de la politisation, a occupé une grande place dans notre réflexion. Sa construction, visiblement, n'est pas linéaire : elle passe par des phases de dilatation et de rétractation, souvent en lien direct avec le déroulement ou le règlement de conflits en tout genre.

Pour ce qui touche à l'opinion en situation de conflit, deux approches (deux matrices ?) se dégagent de l'ensemble des contributions. La première renvoie à la parole du pouvoir : les responsables politiques, les Princes et leurs agents, les États s'appuient en matière d'opinion à la fois sur des constructions discursives et sur la mise en œuvre d'opérations de mobilisation des populations, initiées d'en haut. L'ensemble fournit des armes précieuses en cas de conflit, que celui-ci soit déclenché par le pouvoir concerné, ou que ce dernier doive réagir à une agression. Dès le 14<sup>e</sup> siècle, le recours à la notion d'opinion est bien présent dans les textes émanant des autorités. Il s'appuie durablement sur deux piliers : la dimension religieuse du pouvoir et l'arsenal juridique et judiciaire dont il s'est progressivement doté. Au cours de la guerre de Cent Ans, les discours des factions adverses convoquent volontiers le « peuple » pour légitimer une action qui ne se déroule pas seulement sous le regard de Dieu, mais aussi sous le regard des hommes. L'emploi de la notion d'opinion paraît donc légitime pour l'ensemble de la période couverte. D'autant qu'on note parallèlement une réflexion précoce de la pensée politique sur ce qu'on peut déjà appeler une « opinion publique », même si parfois ce n'est qu'implicitement. Cependant, la volonté de structurer un espace public ne signifie pas pour autant un usage univoque du recours à l'opinion. Parfois, le pouvoir utilise comme arme la disqualification de certains publics (tous ne sont pas traités de la même façon), voire du public en lui-même, comme espace ou comme partenaire supposé : le secret, sous ses diverses formes, reste en effet central dans de nombreuses opérations de pouvoir. Il n'est pas rare d'ailleurs que les deux dimensions (publicisation et secret) soient utilisées de façon combinée.

Pourquoi le pouvoir a-t-il recours (voire fait-il appel) en de nombreuses circonstances à l'opinion ? En première analyse, il semble qu'il ressente le besoin d'une adhésion des populations, quand bien même celle-ci ne relèverait, une fois encore, que d'une simple construction discursive. Cette quête de soutien paraît logique, dans la mesure où le conflit tend à fragiliser les bases traditionnelles du pouvoir et nécessite donc de le renforcer. Mais cette demande d'adhésion n'a rien d'évident : sur ce plan, bien des réserves couvrent tout le spectre de la période. Il est question, à de nombreuses reprises d'agir devant, et non pas d'agir pour, ce public pourtant mobilisé à l'initiative du pouvoir. Les pouvoirs antérieurs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se veulent pas démocratiques, et même si la plupart assument une image paternaliste, la popularité n'est en rien leur souci premier. Pour les Princes, mais aussi pour les magistrats des Républiques urbaines, ce que nous appelons « l'opinion » est conçu comme le public du théâtre politique, et non comme un de ses acteurs. En outre, ce qui est mis en scène relève fréquemment de la validation d'un assentiment, et non d'un processus de conviction : le pouvoir ne cherche point à convaincre ceux auxquels il fait appel. Bien souvent, il se contente d'une implication des intéressés, tout en récusant toute forme de participation politique active de leur part, en particulier pour ce qui touche aux processus de décision. Sans doute, faut-il ici rappeler qu'en fin de période, comportements et enjeux ont parfois évolué : au temps des Lumières ou de la Science triomphante, des hommes de pouvoir prétendent obtenir une adhésion de la part d'une opinion acquise à la « vraie » connaissance, et non mue par la simple obéissance. Mais c'est souvent pour mieux disqualifier, comme ignorantes, voire stupides, les opinions divergentes qui peuvent en émaner. Avec la notion d'opinion, elle-même matrice de toute une série d'expressions (opinion commune, opinion populaire, opinion publique, opinion éclairée...), on voit donc se dessiner une autre nébuleuse de notions, qui concerne la position de l'interlocuteur face à l'opération de publicisation telle qu'elle est conduite : observation de la part de simples spectateurs, assentiment explicite, implication plus ou moins directe, participation, parfois même pour la décision...

En conséquence, la question de la forme prise par la légitimation ne relève pas de l'évidence, puisqu'il ne s'agit pas du tout, dans bien des cas, de rendre des comptes à cette « opinion » convoquée pour renforcer la position du pouvoir, en particulier en période de crise. Le fait même que ce dernier juge nécessaire de produire du discours et des actes n'en paraît pas moins significatif. En outre, les jeux propres à la sphère du pouvoir et à ses divers acteurs ne restent pas sans effet, générant à leur tour des conflits de légitimité. Mais qui est le destinataire des démarches entreprises ? Contrairement à ce que laisse croire une approche naïve, fondée pour une part sur le contenu même des discours, le destinataire de ce qu'on adresse au public est loin d'être toujours le public lui-même. Souvent, il s'agit bien plutôt de « mobiliser l'opinion » (au moins de façon rhétorique) pour faire pression sur des instances de pouvoir concurrentes. Mais il faut aussi tenir compte d'une puissance spécifique, qui pèse durablement sur le comportement des autorités de toute nature. Celles-ci, en effet, agissent sous le regard de Dieu : les justifications mises en avant dans les déclarations à l'intention d'une « opinion publique »

supposée, ont de ce fait en bonne part un référent transcendant pour véritable destinataire. Pierre Bourdieu affirme qu'à l'expression « avoir Dieu pour soi » succède « avoir l'opinion pour soi ». Mais la combinaison n'est sans doute pas aussi linéaire. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, alors même que la référence divine est centrale, la référence à l'opinion est déjà présente. Entre *vox dei* et *vox populi*, il n'y a pas une simple succession, mais des articulations complexes. C'est la raison pour laquelle la politisation ne saurait être directement liée à la laïcisation. L'autonomisation progressive de la sphère politique à l'égard du religieux, ne suppose pas nécessairement que le tribunal de l'opinion se substitue au jugement de Dieu.

Nos travaux sur l'opinion en phase de conflits ont mis l'accent sur une seconde approche : la compétence reconnue à un certain nombre d'acteurs pour intervenir dans le jeu socio-politique relevant de l'« espace public ». Il s'agit tout d'abord des élites, notamment urbaines et nobiliaires, qui bénéficient d'une position éminente parce qu'elles savent lire, s'informent et disposent des outils nécessaires à la critique d'une tradition, quelle qu'elle soit. On sait en outre que leurs prises de position se structurent souvent à partir de différends privés qui sont portés précocement sur la place publique (émergence des factums dès le XVI<sup>e</sup> siècle en France). Mais la compétence vaut également pour des acteurs sociaux dominés. Reste à connaître leur aptitude, tant sociale que psychologique, à une négociation effective : les avis des historiens sont ici partagés. Du moins l'accord se fait-il sur la capacité populaire à en pénétrer largement les enjeux. On en a des indices nombreux, dont certains émanent des pouvoirs eux-mêmes : l'écho qu'ils donnent au bruit public et l'attention qu'ils portent aux rumeurs, les allusions faites à la sagesse politique du peuple, en sont de premières traces. Mais il est encore plus significatif de collecter les nombreuses affirmations de l'incapacité du populaire à comprendre quoi que ce soit aux enjeux, et de les rapprocher avec les multiples mises en garde selon lesquelles il ne faut surtout pas qu'il comprenne les choses de travers... Ces textes laissent précisément entendre – au moins, ici encore, sur le plan discursif – qu'il est bien apte à comprendre beaucoup de choses.

Dans ce cadre, la référence à l'opinion dans les démarches du pouvoir, et plus encore l'appel qui peut lui être lancé, ne restent pas sans effets. Ce discours, relayé par les actions concrètes des agents du pouvoir, circule dans la société concernée. Il passe par les canaux officiels, mais sans doute aussi par des réseaux sociaux moins structurés, voire informels, dont la mise à jour, autant que la documentation le permet, mérite une grande attention. Les populations utilisent ensuite ce discours au sein même de leurs argumentaires, et pour justifier leurs pratiques. L'appel à l'opinion peut ainsi aboutir à un débordement des initiatives du pouvoir. Celles-ci produisent des effets socio-politiques non désirés, qui peuvent à leur tour être sources de tensions et de conflits : à l'automne 1572, de nombreuses Saint-Barthélemy provinciales ont été justifiées par leurs auteurs en brandissant la déclaration du 26 août, dans laquelle Charles IX endossait la responsabilité du massacre parisien. Si la publication fait bien souvent le public, les effets atteints sont donc à analyser dans le cadre des divers contextes de réception des initiatives prises par le pouvoir. L'implication des populations dans le processus politique alors

enclenché, peut relever du registre de l'émotion, paramètre politique dont le rôle est actuellement réévalué. En la matière, les situations de conflit offrent alors d'intéressantes opportunités. La prise de conscience d'une forme de légitimité à parler et à agir peut découler en effet des modalités mêmes des initiatives en direction de l'opinion qui émanent du pouvoir. S'il devient désormais possible, dans ce cadre, de poser des actes, cela se fait suivant des répertoires aménagés, à travers un véritable processus d'appropriation. Les populations en effet ne se contentent pas de faire des choix, et de prendre parti en fonction des projets et propos des instances supérieures. En cas de clivage chez ces dernières – cas normal en phase de conflit interne – elles ne se situent pas forcément – même si c'est parfois le cas – dans leur logique partisane. Elles peuvent définir d'autres modes d'action, en fonction de leurs agendas propres.

Se pose alors, à ce niveau aussi, la question de la légitimité. Comment peut-on assumer une posture de dissensus, voire de révolte ? Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout pouvoir prétend venir de Dieu, et toute critique court alors le risque d'être disqualifiée comme crime de lèse-majesté divine. Cependant, trois éléments permettent de légitimer la critique, voire la révolte. Tout d'abord, la division des autorités légitimes, fruit de la situation même de crise interne, rend possible un jeu de concurrence entre elles. Dans certaines révoltes antifiscales urbaines, les municipalités appuient, au moins provisoirement, les revendications populaires parce qu'elles contestent elles aussi certaines des formes que prend la fiscalité. D'ailleurs, dans toute la période, le sentiment d'agir pour la justice et plus encore, de lutter contre une injustice – forcément réprouvée par Dieu et par un pouvoir terrestre qui serait juste – constitue une motivation moralement probante. Les manifestes nobiliaires qui sont publiés aux Pays-Bas dans les années 1560, en France dans les années 1570, ou en Allemagne dans les années 1620, insistent tous sur l'iniquité du pouvoir central et prétendent combattre pour le rétablissement d'un ordre juste. Enfin, il est un autre ordre de légitimité, qui peut permettre en particulier de refuser de prendre parti dans les querelles englobantes : la volonté d'assurer l'ordre localement – on retrouve ici la question des échelles des espaces publics. Elle suppose parfois une mise à l'écart des conflits extérieurs et l'on retrouve ici une certaine capacité créatrice à biaiser avec les injonctions des autorités. Parfois en revanche, lors d'un conflit, c'est le souci d'assurer ou de renforcer l'ordre localement qui suscite une mobilisation jugée légitime laquelle s'intègre alors dans un affrontement plus large.

La complexité du jeu entre ces différents paramètres conduit à insister sur une précaution méthodologique essentielle. Il ne faut pas inférer des seuls actes connus, les convictions des acteurs, *a fortiori* en les plaçant dans la seule perspective des modalités définies par les pouvoirs en place. Prendre les armes ou prêter serment, plus modestement applaudir ou se moquer, peut avoir, selon les contextes et les acteurs, de multiples significations, en particulier en terme de politisation.

Il reste donc difficile d'appréhender et de mesurer de façon satisfaisante la réception d'un recours à l'opinion mis en œuvre par le pouvoir. Il est également



délicat de déterminer comment se modulent et s'interprètent les divers engagements qui en découlent. Ici c'est sur le rapport aux sources, sujet maintes fois abordé pendant les échanges, qu'il faut insister. Pour les périodes anciennes, au temps de la rareté documentaire relative, le conflit génère souvent des sources particulièrement précieuses. Le phénomène est sans doute moins net aux époques plus récentes, pour lesquelles la production documentaire au quotidien est déjà abondante ; mais le conflit n'entraîne pas sa diminution, bien au contraire

Comment sortir de la « prison des sources » ou plutôt comment construire, à l'intérieur même de cette prison supposée, dont l'historien ne peut sortir, un espace d'intelligibilité suffisant pour faire avancer la recherche ? Autour de l'opinion, en situation de conflit, c'est ce que nous avons essayé de faire. Pour penser le changement d'une façon plus pertinente, il a fallu dépasser le schéma habermassien, qui devenait dans certains cas plus un obstacle qu'un outil, avec la focalisation qu'il a entraînée, chez les historiens, sur la « naissance » de l'opinion publique et sur ses modalités « critiques », à une période donnée. Sans doute avons-nous eu un peu trop tendance, en réaction, à insister sur les continuités, au détriment de la réflexion sur les transformations : toutes les « opinions » mobilisées dans les conflits ne sont évidemment pas superposables, d'autant que nous avons délibérément voulu comparer des pays qui ne connaissent pas les mêmes transformations, ni au même rythme. Mais peut-être avons-nous surtout pris conscience que ce sont davantage les évolutions des publics qui importent plutôt que celles de la notion même d'opinion. Nous avons ainsi pu déplacer l'enjeu vers une histoire des procédures socio-culturelles qui autorisent la formation d'un espace public, plus ou moins large, ou peut-être d'espaces publics emboîtés, plus ou moins solidaires. Dans ce cadre, les situations de conflits offrent à l'historien de véritables opportunités, alors même qu'elles jouent un rôle moteur dans le processus d'émergence et de transformation de ces espaces.

### C. La guerre : une politisation du conflit, par le conflit et pour le conflit

Depuis une trentaine d'années, la nouvelle histoire politique a montré que l'État s'était, en grande partie, nourri de la guerre et de l'impôt. Du Moyen Âge classique au XIX<sup>e</sup> siècle, les conflits extérieurs ont conduit les gouvernants, dans de nombreux pays d'Europe, à rationaliser leurs finances, à faire évoluer leurs institutions et à mettre en œuvre une propagande active pour mobiliser leurs populations. Dans une certaine mesure, l'État moderne, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, est donc né de la guerre et s'est nourri de la guerre. Dans le cadre de CONFLIPOL, nous avons voulu nous appuyer sur ces acquis, mais les replacer dans un contexte thématique plus large en les intégrant dans une dynamique globale, celle de l'autonomisation du politique sur la longue durée. Car si les conflits ont permis la construction de l'État, ils ont aussi favorisé les processus de politisation que l'on observe dans la société.

Ces réflexions préliminaires nous ont conduits à structurer nos travaux dans ce domaine selon trois axes complémentaires. En premier lieu, la politisation par le

conflit : il s'agissait ici de prolonger les résultats qui ont été énoncés depuis trois décennies sur le rôle de la guerre dans la construction de l'État sur la longue durée, mais en étudiant plutôt l'élaboration d'une culture et de pratiques politiques induites par les conflits extérieurs. En second lieu, la politisation des conflits eux-mêmes : comment s'autonomisent-ils par rapport au religieux, non seulement par l'adoption d'objectifs proprement politiques, mais aussi et surtout par leur proclamation explicite ? En troisième et dernier lieu, la politisation pour le conflit : quels moyens politiques sont-ils mis en œuvre pour mobiliser la population, à des époques où les outils de propagande sont forcément limités sur le plan géographique et sur le plan social ?

Les conflits extérieurs produisent très précocement des effets politiques. On le voit dès la guerre de Cent Ans – sans que cette période puisse être considérée nécessairement comme l'acte fondateur de la politisation par le conflit. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les exactions des écorcheurs, directement liées à la mauvaise organisation des troupes et à de longues phases de démobilisation, ne semblent pas dans l'indifférence des pouvoirs publics : de très nombreuses doléances dénoncent ces violences, et poussent le roi à agir pour les juguler. Or son objectif est, ici, éminemment politique : en condamnant les écorcheurs, mais aussi en leur accordant parfois sa grâce, le souverain réaffirme sa place éminente dans le processus judiciaire et reconstruit son pouvoir en se posant comme le régulateur du conflit. Dans ce contexte, la réforme de son armée, en 1445, apparaît comme une mesure tout autant politique que militaire.

Au cours de l'époque moderne, les conflits accélèrent ces processus de politisation dans tous les pays d'Europe, ne serait-ce qu'en raison des effectifs mobilisés. La guerre, en effet, concerne de plus en plus de monde : des dizaines de milliers de combattants à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un demi-million dans la France de Louis XIV, davantage encore pendant la Révolution et les guerres napoléoniennes... Le système de la milice, au XVIII<sup>e</sup> siècle, draine plus de 300 000 hommes dans les troupes françaises – une mobilisation considérable que la conscription accentue encore au début du XIX<sup>e</sup>. Désormais, les armées sont composées en grande partie de paysans qui se déplacent pendant plusieurs années sur de longues distances. Lorsqu'ils reviennent chez eux – s'ils n'ont pas fait souche ailleurs – ils ne sont plus tout à fait les mêmes car ils ont connu, sous les drapeaux, des cultures, des langues et des coutumes dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. En brassant des populations qui s'ignoraient, en leur permettant de se découvrir parfois des intérêts communs tout en favorisant les transferts culturels, la guerre à grande échelle contribue à une montée en généralité qui s'observe en Allemagne, en France ou en Espagne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais la politisation ne touche pas seulement les soldats. Elle concerne aussi les civils qui habitent les régions les plus sensibles, ceux qui subissent les passages des troupes et qui sont les plus exposés aux risques d'invasion. On l'observe dès le XVI<sup>e</sup> siècle, car les citoyens des régions frontalières se tournent vers l'État, conscients de leur fragilité à une époque où l'artillerie peut désormais ouvrir une

brèche dans n'importe quelle muraille. Même si, dans l'idéal, ils conçoivent toujours leur cité comme une petite république autonome, ils consentent parfois à sacrifier une partie de leurs franchises sur l'autel de la sécurité, et à admettre la mainmise de l'État sur leurs finances et leur armement pour éviter le pire. Sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles la politisation s'accélère en temps de crise et de conflit : ces périodes permettent au Prince de se présenter comme un protecteur et un régulateur. Concrètement, ces zones sont remodelées en profondeur pour mieux les sécuriser. Dans le Nord-Est du royaume de France, les intendants modernisent les routes dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle afin de faciliter la circulation des convois. Sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, l'administration édifie des corps de garde et des guérites d'observation pour mieux surveiller la mer. Avec le développement de la marine de guerre et des arsenaux, l'État s'inscrit ainsi au quotidien dans le paysage, affirmant à la fois que le littoral lui appartient et qu'il entend le défendre. Selon la même logique, la notion de frontière évolue : alors que l'on parlait surtout de « province frontière » au XVI<sup>e</sup> siècle, on considère de plus en plus, par la suite, la frontière comme une ligne immatérielle séparant deux États, dotée d'un tracé précis et continu fixé par un traité international. Parallèlement, les populations de ces régions sont particulièrement mobilisées ; en France comme en Angleterre, les gens de mer sont, par exemple, soumis à une conscription massive dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les effets en termes d'acculturation et de politisation – le lien entre les deux semble étroit – sont considérables et restent à évaluer.

Ces efforts à la fois politiques et militaires ont un coût qui entraîne, on le sait, de nouveaux prélèvements fiscaux que l'on a étudiés depuis longtemps pour analyser leurs modalités, mesurer leurs limites ou comprendre les résistances qu'ils engendrent. Or sur le plan politique, cette fiscalité de guerre – extra-ordinaire – devient progressivement une fiscalité coutumière et ordinaire. Si la chronologie de ce processus complexe n'est, bien sûr, pas identique d'un État à l'autre, nos échanges ont montré que la guerre contribuait, tôt ou tard, à façonner les cultures politiques. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les exigences fiscales du gouvernement font ainsi circuler dans le public, en France, en Angleterre ou dans l'Empire, des notions-clefs comme « budget » ou « crédit national » dont la presse s'empare et que l'opinion s'approprie. La guerre s'impose ainsi dans l'espace public et alimente les critiques à l'égard du pouvoir après avoir largement contribué à le construire. Parce qu'elle nécessite des sacrifices (du sang, de l'argent, une part de liberté), elle cristallise symétriquement de nombreuses résistances, non pas tant à son égard (le pacifisme, comme corpus idéologique, reste longtemps très marginal) qu'envers les mutations étatiques qu'elle induit. C'est le cas, par exemple, dans l'Empire où les conflits contre les Turcs ou les Français peuvent justifier, au XVII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux prélèvements fiscaux qui suscitent à leur tour de multiples oppositions, en particulier des actions en justice. La guerre nourrit donc une politisation « par le bas » qui se structure autour de l'hostilité à « l'État de guerre ».

Si la politisation se cristallise ainsi, peu à peu, lors d'un conflit, elle se poursuit également dans l'après-guerre, surtout quand il s'agit de faire face à une crise née

de la défaite. C'est le cas, par exemple, après le désastre de Pavie, en 1525, qui est immédiatement analysé et ressenti en France comme une crise politique majeure à cause de la captivité de François 1<sup>er</sup>. Le gouvernement de Louise de Savoie cherche très tôt à contrôler l'information, à éviter la propagation de fausses rumeurs sur la santé du roi et à prévenir la panique. La régente parvient à mobiliser les notables urbains par la peur de l'invasion étrangère et du chaos, leur demande de renforcer leurs murailles, d'inventorier les armes et d'organiser des assemblées locales afin de prendre toutes les décisions nécessaires. Pour le gouvernement, la politisation s'impose ainsi comme une solution efficace car elle permet, par le dialogue, d'associer les populations à la reconstruction de l'autorité royale. Parce qu'elle fragilise le pouvoir central, la défaite conforte ainsi le rôle politique des instances locales et permet d'associer les élites à la gestion de la crise.

Toutefois, si les processus de politisation par la guerre apparaissent précocement (au plus tard dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle), la politisation du conflit lui-même semble plus tardive. À la Renaissance, prédation et défense du territoire continuent d'animer les belligérants et les diplomates, y compris pendant les guerres d'Italie qui expriment pourtant un affrontement plus large entre Valois et Habsbourg pour la suprématie en Europe. Les enjeux politiques des conflits sont également brouillés par les logiques confessionnelles : non seulement les affrontements entre catholiques et protestants dominent les esprits et les discours, mais dans certains cas, les institutions religieuses elles-mêmes organisent la conduite concrète de la guerre, ce qui entrave son autonomisation politique. C'est le cas, par exemple, en Bohême au début de la guerre de Trente Ans. En 1618-1620, ce sont les autorités protestantes qui prennent en charge le conflit, tout simplement parce qu'il faut doubler les institutions traditionnelles tenues par les catholiques, et que cette solution apparaît à tous comme la plus efficace. En outre, deux enjeux sont à l'œuvre au début du conflit : d'une part une contestation politique, sur la question du partage du pouvoir entre l'empereur et les élites ; et d'autre part un affrontement religieux, sur la reconnaissance juridique du protestantisme. Pour toutes ces raisons, qui tiennent à la confusion des buts de guerre et aux moyens dont les belligérants se dotent, l'autonomisation du politique par rapport au religieux semble marquer le pas en Europe centrale pendant la guerre de Trente Ans.

Le décalage est saisissant avec l'Italie, où les élites, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ne raisonnent plus tellement en termes religieux, mais bien davantage en termes économiques et sécuritaires. Ainsi, dans la stratégie méditerranéenne des Vénitiens, les tensions religieuses avec les Turcs ne représentent qu'une toile de fond : tant pour le Conseil des Dix que pour le Sénat, il est surtout indispensable d'éviter un désastre militaire – que ce soit par la guerre ou par la négociation – afin de rétablir le commerce. Ce type de raisonnement, où la logique économique occupe une position centrale, s'affirme dans d'autres États à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les conflits se politisent de plus en plus à l'Ouest du continent : si les ambitions territoriales des protagonistes ou leurs motivations religieuses sont toujours prégnantes, leurs objectifs se diversifient néanmoins. À cet égard, la guerre de Hollande, menée par Louis XIV de 1672 à 1678, est exemplaire. Elle vise sans

doute un État protestant, mais il s'agit aussi et surtout, pour le Roi-Soleil, de mettre à genoux une république insolente et de briser sa prospérité économique. Même si le traité de Nimègue, en 1678, s'inscrit à nouveau dans une logique prédatrice – avec l'annexion de la Franche-Comté par la France – il vient clore une guerre multiforme, à la fois religieuse, politique et économique. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette dernière dimension devient essentielle, sinon prépondérante. La guerre de course et, plus largement, les affrontements maritimes et coloniaux révèlent une globalisation de la guerre dont les théâtres d'opérations se dilatent dès la guerre de Succession d'Autriche et surtout pendant la guerre de Sept Ans. À cet égard, les conflits de la Révolution et de l'Empire marquent dans cette évolution à la fois un changement d'échelle et un changement de nature, car dès 1792, ils impliquent les principales puissances européennes. D'une part, en associant invasion, occupation et prédation économique, la guerre s'appuie alors sur des expériences antérieures menées depuis plus d'un siècle et demi. Mais en cherchant à diffuser aussi leurs valeurs politiques – si ce n'est leur modèle – les Français mènent, d'autre part, un conflit idéologique qui le rend beaucoup plus complexe que les précédents.

Pourtant, la politisation des objectifs de guerre ne s'accompagne pas immédiatement d'une politisation de ses moyens, sans doute parce que « l'outillage mental » des belligérants ne le leur permet pas. Il est ainsi frappant de constater qu'en Bohême, les élites protestantes résistent longtemps à la mise en place d'une fiscalité nouvelle, explicitement consacrée à soutenir la lutte contre l'empereur. Malgré leur désir de préserver leurs libertés et d'obtenir la reconnaissance officielle du culte réformé, les états de Bohême ne se donnent pas les moyens de leurs ambitions et refusent de lever des taxes. S'ils sont capables de raisonner en termes politiques pour penser la dynamique de la guerre, ils ne peuvent adopter cette grille de lecture pour la gagner. L'émergence d'une politisation pour le conflit s'effectue donc lentement, et selon des rythmes très variables d'un territoire à l'autre. Les initiatives les plus précoces, dans ce domaine, se traduisent par la création d'institutions et de réseaux destinés à conduire les opérations et à conclure une paix honorable, sinon favorable. C'est le cas, par exemple, à Venise où la Sérénissime se dote, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'espions et d'agents officieux qui complètent le travail de ses ambassadeurs et renseignent efficacement les membres des conseils sur les intentions des Turcs. Ces méthodes se diffusent en Europe occidentale dans la première moitié du siècle suivant, avec notamment la mise en place en France, sous l'égide de Richelieu et du père Joseph, d'une diplomatie parallèle, à la fois instrument de négociation et d'information.

Une étape décisive est enfin franchie avec la politisation d'une propagande tout entière consacrée à justifier les buts de guerre et à stigmatiser l'ennemi. Elle fait clairement partie de l'arsenal des adversaires de Louis XIV, qui publient des libelles à Londres ou à Amsterdam pour dénoncer à la fois l'absolutisme et les appétits territoriaux de la France. Certes, ils n'oublient pas le sort des protestants français, surtout à partir du début des années 1680, mais ces textes replacent les persécutions religieuses dans un cadre politique global, capable de fédérer leurs lecteurs quelle que soit leur confession. La propagande se diversifie et se

perfectionne pendant la guerre de Succession d'Autriche, et surtout la guerre de Sept Ans. Les appels à la lutte s'affranchissent des arguments religieux et contribuent à façonner un nationalisme belliqueux en s'appuyant sur un sentiment national encore balbutiant. Dans les troupes, le patriotisme donne un nouveau contenu à l'honneur du soldat : il permet d'entretenir, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, son obéissance à une époque où l'intensification des combats provoque une augmentation sensible des pertes humaines. Dans les populations civiles, il vise à obtenir le consentement de tous, et surtout des contribuables en accompagnant les réformes fiscales destinées à combler le déficit. La propagande se nourrit ainsi, dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un effort pédagogique nouveau. Ainsi, les libelles et les périodiques français qui cherchent à justifier l'engagement du royaume dans la guerre d'Indépendance américaine, à partir de 1778, ne se contentent plus d'entretenir l'anglophobie et de célébrer les victoires, mais prennent la peine d'expliquer à leurs lecteurs les enjeux du conflit, allant même jusqu'à publier la déclaration d'indépendance de 1776.

Les conflits extérieurs favorisent donc l'émergence d'un nouveau rapport au politique, lié aux transformations de l'administration, de la fiscalité, au recrutement des troupes, à l'émergence d'une économie de guerre, à l'affirmation d'un sentiment national... Il ne s'agit pas seulement d'une histoire institutionnelle, mais d'une relation plus complexe entre gouvernants et gouvernés, qui peut se traduire par un consentement à l'État de guerre, mais aussi par des phénomènes de résistance. En outre, comme les conflits s'inscrivent dans une situation de crise, ils favorisent la « montée en généralité » des acteurs les mieux informés, qui sont capables de replacer les enjeux et leurs problèmes locaux dans un cadre global : celui de l'État et de ses logiques intrinsèques. Impulsée par un contexte de crise, cette politisation est entretenue par l'État lui-même car pour être admise, la guerre nécessite d'être légitimée, y compris par un souverain de droit divin. L'augmentation des moyens qui lui sont consacrés suppose donc la mise en œuvre d'une pédagogie qui, progressivement, ne peut plus se contenter de mettre en avant la sacralité du Prince. Elle ouvre ainsi un espace au doute et au débat qui peut, certes, déboucher sur le consentement, mais aussi nourrir la critique et la contestation.

#### **4. Appréciation du degré de réalisation des objectifs initiaux, des obstacles rencontrés, des travaux qui restent à conduire**

Les objectifs initiaux étaient les suivants :

- Étudier l'entrée en politique en phase de conflit. Le processus d'engagement, qui semble aller de soi depuis la Révolution, n'était pas aussi évident sous l'Ancien Régime, car l'opposition relevait de la « lèse-majesté ». Il s'agissait donc ici de comprendre comment se construisait peu à peu la légitimité d'une intervention en temps de conflit.

- Mesurer la politisation des conflits. L'intrusion du politique dans les situations conflictuelles semblait particulièrement fructueuse à étudier dans deux domaines : la

religion et la justice. Ces recherches devaient permettre de mieux connaître les médiations et les régulations qui étaient mises en œuvre par le politique pour gérer les crises ou en sortir.

- Analyser l'autonomisation du politique par le conflit. Cet axe visait à analyser la progressive structuration d'un débat et d'une pluralité politique, en envisageant les conflits comme un moteur essentiel du processus de démocratisation, bien avant la Révolution française.

- Comprendre les liens entre les conflits et les enjeux de pouvoir. Les conflits que l'on observe au sein d'un lieu de pouvoir (une institution, une assemblée, un gouvernement...) ne renvoient pas seulement à un jeu de factions, mais aussi à des clivages liés à des projets politiques antagonistes. Il s'agissait donc de mesurer les interférences entre conflits privés et conflits publics dans la genèse des complots, des trahisons et des procès politiques.

- Évaluer la corrélation entre la guerre et la politisation. La guerre investit le champ politique et induit un nouveau rapport de l'État au territoire. Elle apparaissait donc comme un facteur essentiel de politisation. Nous avons notamment choisi de focaliser notre attention sur la notion d'« ennemi héréditaire », car cette figure légitime la croissance de l'appareil d'État et sa quête de l'obéissance.

Comme le montre le bilan des résultats scientifiques ci-dessus, ces cinq objectifs initiaux ont été réalisés. Nous n'avons pas rencontré d'obstacles particuliers, si ce n'est quelques divergences méthodologiques et épistémologiques entre historiens et politistes (est-il légitime de parler de politisation pour des périodes anciennes qui ignoraient ce terme ?) et au sein même de l'équipe (entre partisans et adversaires de l'école habermassienne qui postule l'absence d'opinion publique avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle).

## **C. Publications**

### **Ouvrages**

Luc Daireaux, « *Le feu de la rébellion* » ? *Les imprimés de l'affaire de Bretagne*, Paris, Honoré Champion, 2011.

Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Alain Hugon, Yann Lagadec, *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XVe-XIXe siècle)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 326 p.

Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Pierre Karila-Cohen, Cédric Michon, *S'exprimer en temps de troubles : conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, 377 p.

Jean Le Bihan et Marc Bergère, *Fonctionnaires dans la tourmente. Épurations administratives et transitions politiques à l'époque contemporaine*, Georg Éditeur, 2010, 300 p.

Laurent Bourquin et Philippe Hamon (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Olivier Chaline et Gauthier Aubert (dir.), *Les Parlements de Louis XIV. Opposition, coopération, autonomisation ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Ariane Boltanski et F. Mercier (dir.), *Le salut par les armes Noblesse et défense de l'orthodoxie, XIIIe-XVIIe siècle*, PUR, 2011.

J. Ulbert (dir.), *Ennemi juré, ennemi naturel, ennemi héréditaire. Construction et instrumentalisation de la figure de l'ennemi. La France et ses adversaires (XVIIe – XXe siècles)*, PUR, 2010.

### **Reuves à comité de lecture**

Porter les armes, prendre les armes, n° spécial des Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (parution 2012)

Les conflits d'autorité dans l'administration urbaine, n° spécial des Cahiers du CRHQ, 2009